



## « Au bon marché »

Jullouville s'enorgueillit avec raison d'avoir le plus beau marché d'été de la région. Initialement il se tenait sur le terrain sur lequel fut construit la Halle. Puis, en 1962 et 69, l'association syndicale des propriétaires acquiert deux terrains au nord de l'avenue des Sapins pour agrandir celui-ci. Depuis l'après-guerre, notre marché s'est enrichi d'amateurs de produits frais et de la mer, nos villas s'anoblissent de porcelaine blanche, de nappes et de linge à bons prix et nos touristes s'enhardissent à ramener des cerfs-volants bariolés et des souvenirs qui ont parfois beaucoup plus voyagé qu'eux.

L'organisation du marché est rigoureusement élaborée en collaboration avec la Commission des marchés composée de 6 Conseillers municipaux, d'agents de la ville et de 6 représentants des commerçants ambulants (estimés à 200 l'été). Cette pépite rapporte à la commune près de 60 000 € par an.

Légendaire inondable, ce terrain propice aux installations éphémères se dote d'une Halle aux poissons entre les deux guerres. Malgré diverses rénovations, elle vient d'être démolie. Le Contrat de Pôle de service souscrit avec le Département pour 2022-26, inclut dans le volet : Amélioration de l'attractivité et du cadre de vie, le réaménagement de la place du Marché avec un projet global pour le Centre-ville (envisagé dès la mandature précédente).

En 2017, la première mission de revalorisation du bourg est confiée à un cabinet de Caen, sorti du chapeau de notre premier magistrat, qui après des effets de manche, un croquis bâclé livré après de nombreuses relances avec la facture (payée), n'a plus donné de nouvelles. Le Conseil du 11 juillet 2018, a autorisé le Maire à lancer cette fois, un concours d'architectes pour une Halle de Marché, avec des recommandations précises (taille, style normand, en bois et ardoises). Lors du Conseil Municipal du 20 août 2019, c'est l'Atelier du Marais qui reprend la mission d'aménagement du bourg.

Entre temps et argent perdus : les élections municipales, et bien que repris par les programmes de M. Chéron et de M. Brière, le projet de rénovation de la place du marché ne revient qu'en 2023, sans halle ! Ce lieu qui aurait pu accueillir des animations ou le repli de toutes celles de plein air qui ne sont pas garantie par notre climat qui disparaît. Cet abandon justifie l'abstention de M. Chéron et M<sup>me</sup> Hollande lors des différents votes s'y référant.

Les objectifs du projet : donner de la modularité à la place (un espoir d'y ramener une animation ?), avoir une réserve de stationnement à proximité de la plage et des commerces et désimperméabiliser les sols.

Le but est partiellement atteint et les commerçants ambulants semblent satisfaits : de la largeur des allées, de la visibilité et de la clarté du plan. Les poissonniers sont regroupés « rue des poissonniers ».

Outre l'effacement des réseaux, la refonte de la place est estimée à 570 000 € (dont 22 000 € d'espaces verts). C'est le sujet qui blesse. Vingt-cinq arbres ont été abattus et 26 pins sont prévus (à l'automne prochain) mais on se demande bien où, compte tenu de la place laissée ? Les « finitions » (toilettes publiques, transformateur proche Boulangerie Marie, éclairage public, etc.) seront réalisés après la saison. Enfin, le revêtement du parking (135 places et 5 PMR) ne devait pas être pavé mais végétalisé. En novembre, le Conseil a adopté la proposition de la commission d'appel d'offres, retenant une variante, mal expliquée lors du Conseil, qui a totalement changé l'aspect du projet. Un complément à la délibération non présenté aux Conseillers fut associé au compte rendu. D'engazonnée la place devient goudronnée et même perméable, cette décision va à l'encontre de toutes les préconisations environnementales. Elle n'a d'ailleurs pas manqué de restituer la chaleur dès le premier marché de Mai.

Notre groupe se sent floué d'avoir voté un projet dont la réalisation n'a pas respecté le cahier des charges initial. Depuis quelques temps déjà, non seulement les promesses n'engagent que ceux qui y croient mais malheureusement les délibérations en prennent le même chemin. Vous avez dit : « marché de dupe » ?

### « Quoi de neuf cet été ? »

**Murielle**, La vie restera belle... mais sans toi. Nous te sommes reconnaissants pour le bien-être que tes mains d'or, formées à Prévital nous ont prodigué pendant 16 ans et te souhaitons une belle reconversion dans ta nouvelle voie.

Faites comme **Florence**, devenez ambassadeur de notre territoire en quelques séances de formation sur le site de l'OTI de GTM !

**Julie** après avoir fait le tour du monde ou presque a choisi le retour aux sources. Associée à Martine, mère et fille ont ouvert un Centre énergétique en Centre Ville.



Place du marché, début du siècle dernier

# Avenir et Ambitions Jullouville - Saint-Michel-des-Loups

N°8  
JUILLET  
2024

Le Grain  
de Sable

SEMESTRIEL GRATUIT

### EDITO

Nous l'aurons bien mérité cette serviette étendue sur notre plage à nouveau labellisée Pavillon Bleu et ce verre frais sous nos pommiers suite à une balade sur nos chemins bien balisés ; après avoir bien pesté tout l'hiver et ce printemps contre une météo capricieuse dont la seule certitude était qu'il pleuvrait au moins une fois dans la journée.

Le résultat des urnes du 10 juin et l'appel à y retourner nous a confisqué l'insouciance du soleil retrouvé. On ne peut que se féliciter de l'atypique participation électorale locale (64%) de Jullouville et de ses résultats responsables malgré l'expression d'un certain agacement. A l'heure où nous bouclons ce numéro ; comme beaucoup, nous vivons des moments d'inquiétude à l'approche des prochains scrutins.

Pourtant, l'été sera riche en événements festifs : la poursuite du 80<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération de nos communes, les Jeux Olympiques et l'afflux de « réfugiés parisiens » fuyant l'envahissement touristique de la capitale, l'exceptionnel calendrier des « Grandes Marées », l'évènementiel musical de Eden Jazz Club ou encore, toutes les programmations associatives de qualité : tournois de tennis, pétanque, régates, salons des créateurs et peintres et bien d'autres. Tous ces moments plus joyeux nous fédèrent et nous rassemblent et nous en auront bien besoin quelques soient les résultats du 7 juillet. N'oublions pas d'y ajouter nos propres loisirs, vélos, balades, pêches, découvertes, jeux de plage, lectures et farniente... Autant de raison de s'évader et de respirer sans oublier de picorer dans nos pages quelques éléments de réflexion.

Notre groupe est fier d'avoir été entendu sur plusieurs sujets : repas des anciens, retour d'un club de plage, aménagements sécuritaires routiers, règlement de l'aire de camping-car, renouveau des animations estivales communales, etc.

Nous allons vivre aussi un été de transition dans l'attente de l'édification de la future Base Nautique et de l'acquisition du Château de la Mare. Les enjeux d'aménagements de notre environnement restent forts : nouveaux immeubles, avenir du Parc et du Château, travaux de la digue et de sa promenade (save the date, réunion ASA mercredi 14 août, 17h). Que de sujets que nous espérons vous voir partager, exprimer en famille et entre amis cet été ! Interpellez vos élus sur les sujets qui vous tiennent à cœur pour que les Jullouvillais soient force de proposition de leur avenir... à construire et mûrir au soleil.

Mais surtout, parce que nous l'aurons bien mérité, « **Soleil, je t'aime et pour toujours, sois nous fidèle** » chantait Florence Grandet

Rendez-vous à ne pas manquer : les « Vues de Jullouville, phares, balises et autres secrets » les lundis 8, 15, 22, 29 juillet à 22h30 et les 12, 19 et 26 août à 22h, en haut du Chemin de corps de garde (Cabane Vauban)



### SOMMAIRE

- Edito, Géraldine Chrétienne, Petit club de plage
- Page 2-3 : L'essentiel des conseils municipaux, Que deviennent Les jardins d'Henriette, Le pôle santé
- Page 4 : La place du marché, Quoi de neuf cet été ?

### Géraldine Chrétienne,

Présidente de la station SNSM de Jullouville, a reçu le 21 avril dernier la médaille du Mérite Maritime pour ses 40 années d'investissement et de dévouement.

Son leadership, son profond sens de l'humain, sa fidélité en amitié sont exemplaires. Merci et bravo Gége !

Nous contacter : Avenir & Ambitions

@ Florence Grandet

@ Avenir et Ambitions pour Jullouville St-Michel-des-Loups

email : ajmdl50610@gmail.com



**Géraldine CHRÉTIENNE**  
Projet et travaux, Sports, Animations-jeunesse, Marché de plein air.  
A GTM : Culture et Équipements sportifs



**Christian BALOU**  
Sécurité, Chemins, Haies Bocagères, Ouverture des plis, Animation sports et jeunesse.

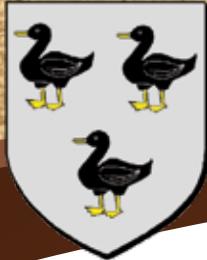
### Prochain Conseil Municipal : 8 juillet

Directrice et rédactrice de la publication Florence Grandet  
Crédits photos : F. Grandet, Flash Drone, JP David, Yannick Le Cam  
Canettes : Violette Lescadey de Maneville  
Imprimeur SDCOMM - 02 31 67 56 04  
Sauf erreurs typographiques - Ne pas jeter sur la voie publique



Ancienne place





# L'essentiel des Conseils municipaux

## Conseil Municipal du 19 janvier 2024

- Travaux de la place du marché : sous-traitance CEGELEC, demande de subvention (78 % du projet) et plan de financement.
- Ouverture des plis de l'appel d'offre pour la Maison Jaune déclaré sans suite. Le résultat est étonnement au dessus du chiffrage estimé. La négociation sera relancée sans la démolition de la Halle du marché jugée urgente « pour raisons de sécurité ».
- Intégration de l'Ephad Les Jardins d'Henriette dans le groupement d'achat d'électricité du SDEM.
- Convention avec le Département de la Manche pour la mise en place de panneaux touristiques de « Ville emblématique » : 5 019 € les deux et 2 880 € d'entretien pendant 4 ans. (4 voies contre et une abstention - dont les nôtres).
- Demande de l'ASA Sud d'une subvention (ouvrage de défense contre la mer en enrochements achevé au printemps).

**CE QUI FAIT DÉBAT:** Convention avec le département de la Manche pour la mise en place de deux panneaux de signalisation touristique sur la RD 973. Ce dossier est ouvert depuis 6 ans ! Soutenu par Mr Charlot (alors, Premier adjoint) repris par moi-même (alors adjointe au Tourisme) avec élaboration d'un visuel par une graphiste puis par Mr David (alors adjoint aux Travaux). Faute de décision, le revoici : plus cher (surtout l'entretien) et avec un visuel banal qui n'identifie pas Jullouville. Opinion généralement partagée par le public, ce dont la presse s'est fait écho.



### Informations diverses :

Le « Repas des Ainés » maintes fois réclamé est rétabli, le Conseil devrait être régulièrement informé sur le dossier Des jardins d'Henriette.



### Nos questions diverses ont permis d'apprendre :

- que le dentiste pressenti à Jullouville ne viendrait pas (mais un autre s'est installé à Carolles),
- que les précipitations de l'hiver ont entraîné un curage des fossés à Saint-Michel des Loups,
- le projet de travaux de la Salle Claude Lehodey

**CE QUI FAIT DÉBAT :** c'est la méthode. L'ébauche d'un projet d'extension de la Salle Claude Lehodey à Saint-Michel-des-Loups a été présentée au public Michelais, sans faire l'objet d'une commission préalable ! Les conseillers municipaux ne servent-ils à rien ? Nous avons demandé (en vain) la publication d'un compte-rendu en ligne pour les actifs qui ne pouvaient y assister compte tenu de l'horaire. Nous avons suggéré des accès côté pelouse, des toilettes par le parc, de faire une bande de roulage PMR vers le parc, etc. Aucune information à ce jour sur le financement, les subventions, les délais.

## Conseil Municipal du 11 mars 2024

- Débat d'orientation budgétaire.
- Ressources humaines : création d'un poste non permanent (2 ans) de Chargé de mission Communication et Évènementiel.
- Propositions pour une 2<sup>e</sup> phase de travaux d'aménagement piétonnier Route des Planches.

### Informations diverses :

L'Ephad, la restauration scolaire et l'Accueil de Loisirs, Vestiaires du Foot, Candidature Petit club de plage.



**CE QUI FAIT DÉBAT :** le fonctionnement de cette mandature. Faire et défaire est un mot d'ordre. Le poste réouvert pour la communication touristique a le même profil que celui occupé par le jeune agent remercié en 2020 (il sera finalement occupé par la personne embauchée en 2022. Comprenez qui pourra.).

Les parents d'élèves ont été mis devant le fait accompli en apprenant la veille des vacances de février qu'il n'y aurait plus qu'un seul service de restauration le midi à l'Ecole Eric Tabarly. Pourtant tous (personnels, enseignants, parents et enfants) étaient satisfaits du dédoublement de service. La pause méridienne était devenue plus calme et propice au retour au travail. La réorganisation du personnel fragilise aussi l'Accueil de Loisirs qui travaille à flux tendu et sans filet (un seul diplômé habilité à l'accueil). Enfin, le Maire paraît surpris de l'ultimatum posé par la Fédération Française de Football concernant l'état des vestiaires du terrain de Jullouville. Des solutions d'investissements rapides s'imposent. Cette menace est pourtant depuis longtemps légitime ! Il n'est pas difficile dans ce cas de présenter un bilan financier satisfaisant au cours du débat d'orientations budgétaire lorsque l'on ne répond pas aux besoins matériels et humains.

### Les réponses aux Questions diverses :

ont permis d'espérer l'aménagement piétonnier de Lézeaux pour la rentrée 2024 (au lieu de 2023), d'obtenir des informations : sur le remplacement de l'éclairage public, sur les travaux de la piste cyclable qui ont pénalisé le commerce et les déplacements pendulaires vers Granville pendant 8 semaines (où section de Kairon et Carolles à venir).

## Conseil Municipal 9 avril 2024

- Approbation du compte administratif 2023 et du budget 2024.

**Budget 2024 :** Equilibre des recettes et des dépenses : Sections de fonctionnement 6 586 666,36 € et d'investissement 3 757 677,34 €

### CE QUI FAIT DÉBAT :

Le vote du budget a eu lieu avec des documents d'une légèreté impressionnante. Nous cautionnons : le contrôle strict des dépenses, l'absence d'augmentation des taux de fiscalité locale et de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, la recherche systématique de subventions et de nouvelles recettes propres. Nous constatons aussi le désengagement de plus en plus manifeste de l'état dans sa Dotation Globale de Fonctionnement et la baisse des DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Mais nous regrettons : les diminutions de budgets essentiels (voirie tous les ans), des investissements pour l'éclairage public dont on ne voit pas les bénéfices (350 000 €). La gestion du personnel communal se fait au détriment de la qualité de service. Le suivi des opérations financières est illisible (pas de commission de finances préalable au budget) et absence de détails. Les « lignes » sont consciemment sous-évaluées : vestiaires du foot, ligne d'études, mise en sécurité du site du Château de La Mare, etc.) mais une réserve impressionnante (plus de 950 000 €) sorte de « fourre tout » dans laquelle seront « puisés » au fur et à mesure, les besoins. Cela fait douter de la sincérité du budget. Certes de grosses opérations doivent se réaliser (ex : acquisition et « ouverture au public » du château de La Mare) mais c'est un exercice décevant car l'avant dernier de la mandature (élections municipales au printemps 2026). Nous n'y trouvons que de la gestion courante à minima, un report des projets de 2023 et une absence de projection. Nous l'avons voté, non pas pour en cautionner les choix, mais parce qu'il ne remet en cause ni l'équilibre, ni l'avenir du budget communal.

- Taxes communales du foncier bâti et non bâti : le Maire propose (accepté à l'unanimité) le maintien des taux actuels.

- Institution de médailles d'honneur pour les élus et employés communaux pour les 20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans et plus de services en Mairie de Jullouville.

- Règlement intérieur et tarifs de l'Aire de Camping-cars, pour répondre aux besoins des usagers et lutter contre l'occupation de longue durée.

- Demande de subventions pour la construction de vestiaires pour le stade de football.

### CE QUI FAIT DÉBAT :

C'est d'avoir attendu 4 ans pour être efficacement associé au travail réalisé en commission concernant le règlement de l'aire de Camping-car.

Nous constatons avec satisfaction que la démarche prouve son efficacité.



## Conseil Municipal 10 juin 2024

- Décisions modificatives du budget.
- Gestion administrative et comptable du CCAS confié à la commune.
- La Candidature de Pozzo Promotion est retenue pour la création d'un ensemble de résidences principales sur une parcelle d'environ 3000 m<sup>2</sup> avenue Lanos-Dior.



### Que deviennent les Jardins d'Henriette ?

Ils sont « à l'équilibre » dans tous les sens du terme. L'ARS a concédé une contribution exceptionnelle de 250 000 € et la mission d'administration provisoire est prolongée de 6 mois renforcée d'un accompagnement de l'Agence Nationale de la Performance Sanitaire Médico-sociale qui devrait apporter ses conseils. Quelques économies à la marge ont été réalisées mais la majorité des opérations se sont faites en optimisant l'organisation du personnel drastiquement en baisse, tout en veillant à préserver la qualité des soins prodigues. Est-ce réaliste ? Quel est l'avenir si l'équilibre est chaque année menacé, le prix des séjours bloqué par le département et si une réflexion sur la taille critique de l'établissement ne peut se tenir ? Comment conserver un service public d'accueil de qualité de nos anciens qui ne se fasse pas au détriment des personnels dévoués et consciencieux. Le transfert dans la commune d'un EPHAD cette fois privé, ne va-t-il pas compromettre l'avenir de notre structure ? Autant de questions auxquelles la période de tutelle n'aura pas répondu.

### Le pôle santé en panne de médecins.

Le départ en retraite de deux médecins du Pôle de santé (privé et non public) aurait-il pu être anticipé ? Rien n'est certain. Donville connaît dans quelques mois une situation analogue. La démographie médicale en France est vieillissante, les jeunes médecins ne sont pas attirés par une activité aussi prenante que celle de leurs prédecesseurs d'autant plus qu'il s'agit surtout de femmes (à 70 %). S'installer chez nous, signifie des étés et des vacances scolaires très chargées. En résumé il faudrait 3 médecins pour remplacer 2 ! Nous n'appartenons pas à la zone « de revitalisation » du Sud Manche (comme Sartilly). Celle de Granville est jugée « privilégiée », bien grand mot alors que la moyenne d'âge de la patientèle est élevée et que celle des médecins frôle la soixantaine. Des médecins à plus de 2000 patients. L'ARS et la CNAM font la sourde oreille aux avertissements du personnel soignant et de la municipalité. Une association de patients saurait-elle mieux se faire entendre ? GTM avec un contrat local de santé, exerce une compétence sur l'attractivité et met en avant tous les éléments fixateurs co-financés par les acteurs territoriaux et l'ARS (promotion du territoire, livret d'accueil, acquisition d'une « Maison des internes » etc.) Il faut agiter les réseaux médicaux, faire du lobbying, nous pouvons tous y contribuer. Une vidéo réalisée par la commune circule. GTM fait aussi de la prévention et travaille sur la mobilité et l'accès aux soins. Ce travail de fond est porteur d'espoir. Mais pour l'instant, les patients et les familles chargées de jeunes enfants qui seront là cet été restent inquiets et risqueront de faire crépiter le « 15 » !

